

## ATTESTATION DE PROLONGATION D'INSTRUCTION

## D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

**VOS RÉFÉRENCES:** 

Identifiant (N° étranger): 9924072610

N° de la demande : 9101202308170701598

Validité: du 11/10/2023 au 10/01/2024

Nom de naissance : OBIANG ESSONE

Nom d'usage : OBIANG ESSONE

Prénom : PROSTONY Né(e) le : 28/04/2003 A : OYEM, GABON

Nationalité : GABONAISE

Adresse: 4 SQUARE DU TROU ROUGE 17 ALLÉE DE MARS 91080 AULNAY-SOUS-BOIS FRANCE



La demande de titre de séjour que vous avez déposée le 17/08/2023 est toujours en cours d'instruction.

Cette attestation vous est délivrée pour autoriser votre présence en France entre le 11/10/2023 et le 01/04/2024.

## Cette attestation n'est valable qu'accompagnée du titre précédemment détenu même s'il est arrivé à expiration.

Ce document justifie le maintien de l'ensemble des droits ouverts en raison du titre de séjour précédemment détenu. Si ce titre permettait d'exercer une activité professionnelle, celle-ci peut se poursuivre pendant la durée de validité de cette attestation. Elle ne permet pas l'ouverture de droits nouveaux.

Ce document autorise le franchissement des frontières de l'espace Schengen.

